

Le 2000e lit de la Croix-Rouge suisse

Autor(en): **Bura, Ginette**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **67 (1958)**

Heft 1

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555714>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE 2000^e LIT DE LA CROIX-ROUGE SUISSE

ou l'histoire de Hansli, le petit montagnard

GINETTE BURA

Il y a deux mois environ, le 20 novembre 1957 très exactement, le Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse procédait à la remise de son 2000^e lit à un enfant suisse.

L'événement, car c'en est un, a été publié dans les journaux, sous forme d'un bref, d'un modeste communiqué qui, inséré entre les exploits d'un Spoutnik et d'autres « actualités » ne payait guère de mine... Une information de peu d'importance en somme...

l'étranger n'excluant pas l'autre, la nationale, il se mit donc à l'œuvre. Était-il imaginable, en effet, qu'en Suisse, dans notre pays qui regorge de possibilités de travail, où l'argent roule presque aussi vite que les autos, des enfants doivent encore dormir sur la paille ou à deux ou trois sur un méchant lit à peine digne de ce nom? Peut-on admettre cela sans tenter de réagir? Alors, modestement, l'action débuta et, un beau jour d'avril 1954, les 30 premiers lits partirent pour le Valais



Le chemin est long, de la gare à la maison de Hansli, le lit est lourd, mais le courage ne manque pas et toute la famille s'y attelle.

De peu d'importance, certes, si l'on se place sur un plan mondial, universel, mais combien importante, par contre, pour ceux qu'elle concernait directement, car pour vous, pour nous, pour chacun, son propre destin ne compte-t-il pas en fin de compte bien davantage que celui du monde? Et pour le petit Hans qui a bénéficié de cette 2000^e distribution, l'arrivée de son lit n'est-elle pas bien plus significative que celle d'une fusée dans la lune? Parce que le monde, pour lui, c'est encore son foyer, sa famille, son village.

Le problème de l'aide aux enfants suisses

En hiver 1954, le Secours aux enfants repensa une fois de plus au problème des enfants suisses nécessaires, problème qui le préoccupait depuis fort longtemps déjà, car eh! oui, il y a des enfants suisses nécessaires. Sa tâche de guerre était terminée, celle de l'après-guerre un peu moins lourde et son œuvre à

les uns et les Grisons les autres. Comment allait-elle évoluer, cette forme nouvelle d'aide? Comment serait-elle accueillie par nos compatriotes qui, parfois, peuvent se montrer un peu durs à l'égard de ceux auxquels la chance n'a pas souri: ceux-ci ne sont-ils pas finalement responsables de leur situation? Pas suffisamment entrepreneurs? ou nonchalants? ou inconséquents? Ne comptent-ils pas un peu trop sur l'assistance, les bonnes œuvres, puisque, précisément, aujourd'hui, il y a du travail pour chacun?

Ceux qu'a frappés la maladie, ceux qui cultivent une terre ingrate...

La question n'est pas si facile à résoudre mais au: « Ne sont-ils pas responsables? », nous répondrons nettement: *Non!* Certes, d'aucuns en portent la faute. Il y en aura toujours et ce n'est pas du jour au lendemain que l'on pourra y porter remède. Mais il ne faut



Le lit de Hansli arrive à bon port!

de nos concitoyens qui sont victimes d'un sort dont ils ne sont pas responsables, des donateurs généreux ont réagi à nos appels, participé à notre action d'entraide nationale avec un magnifique élan. Puisse-t-il, cet élan, ne point s'arrêter en chemin et se poursuivre encore.

« 1783 » déchiffre-t-on sur le fronton de la maison de Hansli. Très intéressant, une maison qui a près de deux siècles d'existence... Oui, pour y passer en curieux! Pour y vivre c'est autre chose. Le pittoresque perd vite de son piquant quand on sent sous les pieds les planchers qui cèdent doucement, ne sont plus d'aplomb, que l'on heurte de la tête les plafonds trop bas, qu'on ouvre des fenêtres petites, avares de lumière, et qu'on doit tout au long de l'an pâtir d'un confort très relatif. Impossible presque à chauffer, une maison qui a deux cents ans et qui n'a pas été modernisée et, à 1500 mètres d'altitude, dans un coin de pays où la neige tombe abondante, cela a sa petite importance, surtout quand, dans la combe, le soleil ne brille qu'une heure par jour...

« Mais au moins le foyer est modeste et en été le jardin offre quelques légumes », conclut philosophiquement la mère de Hans.

Ce dernier, avec ses frères et sœur (ils sont quatre, âgés de sept à douze ans) ont débarrassé le lit qui vient d'arriver et qu'ils ont tiré eux-mêmes sur un petit char,

depuis la gare, courant parfois, pressés d'être chez eux pour le soir de Noël... « La chambre était pleine de papier et de paille! » devait écrire Hans trois jours plus tard. A vrai dire, s'il y avait du papier et de la ficelle, des mètres de ficelles, il n'y avait pas plus de paille dans la chambre que sur cette page. Qu'as-tu donc vu petit Hans? Certes, tu étais ému, très ému, mais ce que tu as bien vu, et là tu ne t'es pas trompé, c'est le lit neuf et son matelas que tu tâtas avec respect et émerveillement, le comparant, sans mot dire, avec la galette défoncée que jusqu'à hier encore tu partageais avec ton grand frère Andreas. Tu ne disais mot, en petit montagnard peu expansif qui tu es, mais ton silence était plus éloquent que toutes les phrases. On pourrait même dire, Hansli que tu étais émuvant en débarrant ton lit. Pas exubérant, non, on ne t'est pas dans tes vallées où la vie est trop dure pour qu'on lui fasse des sourires et l'étreigne à pleins bras, mais c'est presque pieusement que tu dénouais les ficelles, les mètres de ficelles, et déplaçais les draps. Le chat de la maison, plus pratique et moins sensible, s'est mis lui aussi de la partie et en silence a fait trois pas sur ce matelas rebondi: « Ça peut aller », semblait-il dire en avançant ses pattes circonspectes et, se grattant l'oreille: « Je saurai désormais où venir faire ma sieste... »

Joies et soucis de la mère de Hansli

La mère, plus curieuse que sa nichée et moins réservée que le chat, ouvre fiévreusement le grand sac mystérieux: que va-t-il donc sortir? Devant tant de merveilles, elle a un mot magnifique: « que ça coïncide cher, tout cela, s'il fallait le payer... »

C'est une paysanne énergique et courageuse, fortement campée sur de solides jambes de montagnarde. Heureusement, oui, qu'elle est en santé, car, à côté de son ménage, dans la vieille maison datant de 1783 (deux pièces en bas, deux pièces en haut, reliées par une escalier-échelle qu'il faut descendre, monter, redescendre et remonter), de ses enfants, elle « fait » journellement des lessives, des ménages, quatre heures de marche pour aller et revenir, deux fois par jour du village. Les enfants eux aussi ont près de trois heures de chemin pour se rendre à l'école. En vitesse préparer et manger le repas de midi, en vitesse repartir, en vitesse revenir et, le soir, en vitesse encore et déjà si fatiguée, s'occuper de son propre ménage. Oui, quelque fois, elle est très fatiguée, la robuste paysanne, alors elle « prend » des aspirines... « Mais que voulez-vous, il faut bien, les enfants ont faim, toujours, et grandissent, usant leurs fonds de culottes... Ah, s'ils pouvaient seulement, parfois, ne plus grandir... »

— Mais ils useraient de même habits et souliers...

— C'est juste, au fond... Bah! à chaque jour suffit sa peine », ajoute-t-elle encore. « A quoi bon se préoccuper à l'avance, d'une manière ou d'une autre on s'en sort toujours... Voyez-vous », continue-t-elle, « quand mon mari reviendra du sanatorium, il ne pourra reprendre son travail. Pensez donc, porter des sacs de charbon... Toute cette poussière qu'on avale et puis c'est lourd les sacs... Mais que faire quand un homme n'a pas de métier? »

Apprendre un métier, ce rêve qui pour beaucoup ne sera jamais qu'un rêve

Le reveilla le point crucial et c'est pourquoi il faudra que Hansli, et Jurg, et Andreas apprennent quelque chose à fond.

— Oui, mais... (la vie est sillonnée de « mais »), Hans, voyez-vous voudrait devenir paysan. Il aime la campagne, les animaux. Mais nous n'avons pas de terre, alors à quoi bon?

— Peut-être devriez-vous vous rendre à la ville. Là les enfants pourraient entrer en apprentissage et votre mari trouver plus aisément une occupation adaptée à son état.

— « La ville... » La paysanne demeure songeuse.

« Non, voyez vous, nous, on est d'ici. On serait tout perdu en ville, jamais chez soi. Une fois, une seule, je suis allée à St-Gall. C'était en... voyons? oh! avant la naissance des enfants! Tout ce mouvement, c'était terrible et puis on ne connaît personne. Et si chacun s'en allait que deviendraient les villages, la campagne? »

Tant de sagesse, chez une femme si simple, qui à peine sait signer son nom... En effet, que deviendrait-il notre « arrière-pays » si tous ses enfants l'abandonnaient? Aussi, pour ceux qui y restent, devons-nous, à temps, avoir les gestes qu'il faut, leur donner un tout petit peu de notre superflu pour qu'ils ne meurent pas à tout petit feu, et avec eux le village. Un village... Savons-nous encore ce que c'est dans nos villes, cette vie qui semble couler au ralenti dont on voit soudain

LETTI PER I BAMBINI TICINESI

Iva Cantoreggi

Negli ultimi mesi la Croce Rossa Soccorso ai fanciulli ha ripreso la propaganda per la creazione di padrinati destinati a fornire i fondi che permettono la consegna di letti completi ai bambini svizzeri che ne sono privi e di dare ai bambini greci, affidati alla nostra protezione, la possibilità di affrontare senza danno per la loro salute i rigori del clima e le difficili condizioni di nutrizione in cui si svolge la loro piccola vita.

L'opera sociale, all'interno del paese ed all'estero, riveste il carattere specifico di tutte le azioni della Croce Rossa intese non a offrire un aiuto temporaneo, bensì un apporto che costituisca opera fondamentale sulla quale costruire tutta una vita.

In Svizzera si è pensato ai letti, poiché troppi bambini ne sono privi, e perché l'assistenza pubblica o le opere private ben raramente, per il gran numero di persone da assistere, riescono a dare ad ognuno un aiuto completo. La Croce-Rossa interviene in questi casi con l'offerta di un letto completo, integrazione dell'opera già iniziata da altre parti e intesa a sanare una situazione che diviene pericolosa per il bambino sia fisicamente, sia moralmente. In Grecia, dove ogni cosa ha da essere incominciata proprio dalle fondamenta, mentre si mandano i bambini nei tubercolosari o nei preventori si provvede a fornire gli elementi indispensabili per la costruzione di alloggi che si compongono generalmente di una sola stanza per tutta la famiglia, ma hanno almeno un pavimento di legno, un tetto, dei muri sbiancati a calce, una finestra ed un camino dal quale il fumo possa veramente uscire senza appesantire tutto l'ambiente. E questo perché i bambini, tornando, trovino un alloggio almeno decente, non soffrano il freddo e non ricadano nella malattia dalla quale sono appena stati liberati.

L'azione dei padrinati

L'azione dei padrinati, che qualcuno non ritiene necessaria poiché si ha l'impressione che la Croce Rossa riceva denaro da tutte le parti, è invece urgente e utilissima. Ricordiamo qui, poiché bisogna ogni tanto ripetersi per essere capiti, che i fondi della Croce Rossa sono destinati alle grandi azioni nazionali cui la nostra associazione attende anche in tempo di pace: formazione del personale infermiere (per la vita civile e per l'esercito), centri di trasfusione del sangue (ancora per la vita civile e per l'esercito) aiuto in caso di catastrofe, formazione di personale ausiliario per l'assistenza agli ammalati, ai vecchi, agli invalidi.

I fondi bastano appena e non sono sempre sufficienti per questi compiti la cui vastità cresce ogni anno con il crescere della popolazione e delle esigenze delle cure ospedaliere moderne.

Il padrinato per i bimbi è quindi un'azione che deve essere svolta da sola, a lato di tutte le altre, con fondi propri che giungono appunto grazie all'impegno assunto dai padrini di versare ogni mese una certa somma.

Chi desidera può chiedere di entrare in contatto con il bambino o i bambini assistiti, può cioè esserne veramente il padrino o la madrina che di loro si occupa direttamente. Il padrinato più semplice è quello dell'impegno a versare fr. 10.— il mese per sei mesi almeno, ma certo non nuocerebbe alla nostra gente seguire qualche volta le tracce di chi è mandato dalla Croce Rossa a far l'inchiesta di rito nelle case da cui è partita la richiesta di un letto. Si tratta, generalmente, di case di alta montagna. Nelle vecchie cucine, ora che l'inverno obbliga tutti intorno al focolare, si respira appena. La massaia scrupolosa ha pulito ovunque all'annuncio della

(Seg. pagina 12)

pas qu'à cause de ceux-ci, ceux-là doivent en pâtir, ceux-là qui ne l'ont pas mérité. Ceux-là, ce sont tous les autres: les pauvres honteux, tout d'abord, ceux qui le sont devenus, ceux qui l'ont toujours été et qui jamais, jamais ne tendraient la main, ceux-là qu'il faut découvrir, puis longuement, patiemment persuader qu'il n'y a aucun déshonneur à être aidés et à se trouver parmi les déshérités. Car pourquoi sont-ils nés ou devenus pauvres? Parce que la maladie, cette grande coupable, est entrée au foyer amenant avec elle sa sœur la gêne; parce que le père, qui n'a pu apprendre un métier qui en soit un alors qu'il était jeune, ne gagnera jamais de quoi offrir aux siens, ne disons pas le moindre bien-être, mais le strict nécessaire, tout heureux si sa paie de manoeuvre, de journalier lui permet de les nourrir, en souhaitant que nul « pépin » ne survienne. Parce que la terre n'est pas riche, ni productive partout et qu'on a beau la travailler, du matin au soir, se tuer à la tâche, elle ne permet pas à tel petit paysan d'en tirer un profit suffisant.

Deux mille cas, deux mille familles, deux mille destins. Tous semblables si l'on veut, tous différents néanmoins. Une histoire est-elle jamais absolument semblable à une autre?

Le 2000^e lit, ou l'histoire de Hansli

La deux millième c'est celle de Hansli, le petit Grisson. Mais si le 20 novembre fut un grand jour pour lui, il l'a été aussi pour le Secours aux enfants qui recevait ainsi la réponse à la question qu'il se posait il y a quelque quatre ans. Notre population, en effet, nous a prouvé qu'elle a compris la nécessité de tendre la main à ceux

les détails en gros plans, chaque mouvement dont nous n'avons même plus l'idée? Pourtant, ils ont leur raison d'être...

*

En effet, que fera-t-il, le père de Hans, lorsqu'il rentrera du sanatorium? Nous voici à nouveau entrés dans le cercle vicieux: père qui n'a pas de profession, enfants qui à leur tour ne pourront apprendre de métier faute de possibilités et la roue tourne, tourne, sans que le destin, jamais, change: celui des grands-parents devenu celui des parents, sera celui des enfants. Mais ceci est une autre histoire, que nous ne pouvons aborder ici.

La joie de Hansli

Car aujourd'hui, seule compte la joie de Hansli:

— *Es-tu au moins content, petit Hans, de penser que ce soir tu dormiras dans ce lit? Et qu'en disent les autres? Pas un tantinet jaloux, non?*

— « Non. » Et ce non est péremptoire. « D'ailleurs, ils pourront l'essayer. Mais l'essayer seulement, un moment, pas toute la nuit, et encore seulement quand on ne se sera pas chicané de toute la journée... »

— *Alors ce n'est pas pour aujourd'hui, conclut la mère... Mais tout est bien ainsi. Hansli est le plus délicat des trois garçons. Il a hérité de la faible constitution de son père, c'est donc juste qu'il soit mieux couché. Et puis, qui sait, peut-être qu'un jour, la situation s'améliorera, malgré tout... On ne sait pas ce que la vie vous réserve. Voyez-vous, je ne l'attendais pas ce lit et pourtant... Aide-toi, le Ciel t'aidera, n'est-il pas vrai? »*

Et la mère de Hans relève fièrement la tête, paraissant l'interroger ce Ciel, au-delà des montagnes qui le limitent mais ne le cachent pas et le font paraître plus proche.

Une telle confiance, un tel courage font du bien et confirment qu'en effet notre action n'est pas uniquement matérielle, qu'elle est de nature à redonner à bien des familles la force, le désir de tenir le coup, puisque « toujours, au bon moment » il arrive quelque chose de bien qui vous montre que vous n'êtes abandonné ni du Ciel ni des hommes.

2000 familles, 2000 destins... Tous pareils, tous différents...

LES NOUVELLES DU SECOURS AUX ENFANTS

Cours pour les jeunes Hongrois à Genève

Le Département de l'Instruction publique de la République et Canton de Genève, que préside M. le conseiller d'Etat A. Borel, a créé des cours d'adaptation pour les jeunes réfugiés hongrois inscrits dans les écoles supérieures et techniques genevoises. Une série de cours de français, de mathématiques, d'allemand et d'anglais est prévue pour les élèves des classes supérieures du Collège et de l'Ecole supérieure de jeunes filles, des cours de français et d'arithmétique pour les apprentis et dans le cadre des cours de l'Ecole complémentaire professionnelle. Le Département a fait appel à des professeurs hongrois, réfugiés également, pour l'enseignement du français et des mathématiques. Il faut féliciter et remercier le Département de l'Instruction publique genevois pour cette mesure qui permettra aux

LETTI PER I BAMBINI TICINESI (Seg.)

visita, ma non ha certo potuto togliere ai muri il nero del fumo, nè agli elastici dalle molle rotte il loro aspetto di poveri giacigli, coperti a malapena da coperte che mostrano la corda. La camera dei genitori, comperata per il matrimonio o ereditata dai vecchi, è ancora in gamba: ma tutto il resto sa di ripiego, di decisione rimandata di giorno in giorno, perchè il bisogno era più urgente per altre cose, e non realizzata mai.

La situazione è sempre uguale: il padre lavora, ma i figli son troppi e tutti in tenera età. Certo sono una benedizione del Signore, ma a guardarli così sorridenti e gentili in quello squallore il cuore si stringe.

Sarebbe necessario davvero per la nostra gente una visita in queste case. Molti egoismi cadrebbero allora, molti pregiudizi pure sulla necessità o meno di aiutare.

Letti destinati ai bambini svizzeri

L'azione dei padrinati per i letti destinati ai bambini svizzeri dura soltanto da pochi anni. Ebbe inizio nell'aprile del 1954 e il 20 novembre del 1957 venne consegnato, ad un bambino di Davos, il 2000esimo letto distribuito. Si tratta di letti semplici, ma quanto preziosi! Un telaio di legno, le molle, un materasso, lenzuola, cuscino, coperta, piumino. L'allegria stoffa a quadrettini bianchi e rossi fa gridar di gioia i bambini che ricevono il dono. Non hanno mai posseduto tanto, abbracciano il letto quasi fosse una persona cara, lo curano, ne vanno orgogliosissimi. Nel Ticino le distribuzioni sono cominciate nell'ottobre del 1954 e fino ad ora vennero distribuiti 100 letti completi.

Inoltre alle famiglie più bisognose la Croce Rossa ha consegnato pacchi di biancheria supplementare per le altre stanze della casa ed a volte anche indumenti.

L'azione prosegue. Le domande di letti son sempre più numerose del numero di lettini a disposizione. Il soccorso ai fanciulli ha proprio bisogno dell'aiuto di tutti, per poter continuare la sua opera tanto apprezzata.

Perciò anche la nostra Rivista non poteva mancare di informarvi su quest'azione e concludere chiedendovi la vostra partecipazione.

Le iscrizioni per i nuovi padrinati si ricevono sia presso il Segretariato generale a Berna, Taubenstrasse 8, Croce Rossa Svizzera, sia presso il Segretariato cantonale della Croce Rossa Svizzera in Via Loreto 20, Lugano.

jeunes réfugiés une réadaptation plus rapide aux programmes de leurs écoles.

*

Deux mille deux cents enfants suisses ont reçu des lits

Dans le cadre de notre action de parrainages en faveur d'enfants suisses, 200 lits complets ont pu à nouveau être distribués en décembre et janvier à des enfants nécessiteux, ce qui porte à 2200 le nombre total des lits remis à ce jour à nos petits compatriotes.

*

Accueil d'enfants réfugiés

150 enfants réfugiés venant d'Autriche et parmi lesquels se trouveront aussi un certain nombre de petits Hongrois, arriveront en Suisse ces prochaines semaines. Ils passeront trois mois dans des familles de chez nous.